

Développement durable plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau « gadget idéologique » de l'occident ?²³

Arnaud DIEMER

UBP Clermont-Ferrand, CERDI, TRIANGLE, OR2D²⁴

Résumé : Depuis le rapport Brundtland, le développement durable s'est invité à tous les débats relatifs à la question environnementale et au développement économique. Ce qui a fait dire à certains que la dimension sociale restait le parent pauvre de ce modèle (si modèle il y a). Or bien avant la popularisation de ce concept, Ignacy Sachs et Maurice Strong enfantaient l'écodéveloppement au détour d'un couloir menant à la Conférence de Stockholm (1972). L'écodéveloppement entendait harmoniser les objectifs économiques et sociaux individuels et collectifs avec une gestion à long terme des ressources et du milieu.

Mots : Développement durable, écodéveloppement, écocitoyenneté, planification, Sachs

Au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) de Rio de Janeiro (1992), son secrétaire général, Maurice Strong, faisait le constat suivant : « *Nous avons perdu notre innocence. Maintenant, nous savons que notre civilisation, et même toute vie sur notre planète, est condamnée, sauf si nous nous plaçons sur l'unique trajectoire viable à la fois pour les pauvres et pour les riches. Pour cela, le Nord doit modérer sa consommation de ressources et le Sud échapper à la pauvreté. Développement et environnement sont indissolublement liés et doivent être abondés par un changement de modalités, de contenus et d'usages de la croissance. Les trois critères fondamentaux à réunir sont la justice sociale, la prudence écologique et l'efficacité économique* » (1993, p. 9). Le monde ne devait plus être le même après le Sommet de la Terre, qu'en est-il vraiment ? Quelles sont les avancées marquantes ? Quelles stratégies pour le XXI^e siècle ? La Conférence de Rio de Janeiro s'est inscrite dans le prolongement de la Conférence de Stockholm (1972) et du rapport Brundtland (1987) qui ont fait émerger les concepts d'écodéveloppement et de développement durable.

Il ne va pas sans dire que nous sommes parvenus à mieux comprendre la complexité des interactions entre l'humanité et la biosphère. Les rapports de la communauté scientifique (STERN, 2006 ; GIEC, 2007 ; Quinet, 2008 ; CDB, 2010 ; STERN 2, 2014) et les engagements de la société civile (principes de la démocratie participative) ont créé les conditions favorables pour passer du concept à l'action et démontrer que le développement durable est désirable et faisable. Il reste cependant

²³ L'auteur tient à remercier les deux rapporteurs qui, par leurs remarques et leurs commentaires, ont permis d'enrichir ce papier.

²⁴ Observatoire des représentations du développement durable (<http://www.or2d.org>).

encore de nombreux progrès à faire (Sauvé, 2011), le clivage entre les pays du Nord et du Sud ne cesse de s'agrandir, rendant de plus en plus irréversible les tensions internationales. Pour certains, notamment Serge Latouche, cette situation illustre un sentiment de frustration et de désenchantement des populations du sud vis à vis du modèle occidental ainsi qu'une incapacité des pays du Nord à rendre crédible leur modèle de société (crise de légitimité). Il serait donc naturel de changer de modèle. Plus qu'un concept, le développement durable pourrait constituer ce nouveau paradigme²⁵. Or de toute évidence, les limites des systèmes que nous avons créés (économiques, politiques, culturels, philosophiques) rendent difficiles un changement massif et rapide des mentalités. Ces limites pourraient nous amener à douter de l'opérationnalité du développement durable, tant les différences sont importantes à l'échelle mondiale. Pour certains, ce serait même déjà trop tard, le tournant se serait opéré lors de la parution du rapport Brundtland (1987) et la tenue de la conférence de Rio (1992), lorsque le développement durable s'est substitué à l'écodéveloppement.

Dans ce qui suit, nous focaliserons notre attention sur ce basculement. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les caractéristiques et la portée de l'écodéveloppement, concept « lancé dans un couloir » par Maurice Strong (alors secrétaire de la Conférence sur l'Environnement Humain, 1972) et popularisé par Ignacy Sachs dans les années 70. Nous montrerons que par ce concept, Sachs entendait présenter les fondements d'une économie politique du développement. S'appuyant sur l'approche interdisciplinaire, indispensable aux sciences sociales du développement, Sachs préconisait la réalisation de typologies et d'études historico-structurelles destinées à préciser les contours d'un *projet social global*. Dans un second temps, nous comparerons l'écodéveloppement au développement durable afin de cerner les véritables enjeux de ce changement conceptuel. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous montrons que le développement durable est susceptible d'initier deux trajectoires opposées. L'une le qualifierait de « *gadget occidental* » dans le sens où il ne s'agirait ni plus ni moins que de donner un seconde souffle à un modèle en crise de légitimité. L'autre initierait un modèle plus conforme aux modes de vie et aux valeurs de chaque société. La richesse du développement durable viendrait ainsi de sa capacité à mobiliser les forces de la diversité (culturelle, sociale, économique...), modèle ré-encadrant l'économie dans les pays du Nord, modèle prônant un développement local dans les pays du Sud.

²⁵ Selon nous, ce passage du concept au paradigme n'est pertinent que dans la mesure où une approche interdisciplinaire, une méthode systémique, un raisonnement par la complexité et une référence à des valeurs ou des principes partagés (responsabilité, participation, précaution, solidarité) sont mobilisés (Diemer, 2013).

L'écodéveloppement, la vie n'est pas un long fleuve tranquille

Curieuse histoire que ce concept, Ignacy Sachs (2007, p. 254) rappelle que « *c'est dans les couloirs de Stockholm que Strong lance le mot « écodéveloppement... »*. Le mot parût si prégnant que Sachs fût invité à en préciser le contenu dans le prolongement des thèses débattues à Founex (1971) et reprises à Stockholm (1972). Ainsi, « *... il y a d'abord eu le contenant, puis on a commencé à creuser le contenu* » (ibid).

Par la suite, Sachs sera amené à peaufiner le concept d'écodéveloppement. Dès juillet 1972, il conduit une mission des Nations unies visant à réfléchir – à la demande du gouvernement péruvien – sur une stratégie à long terme pour l'Amazonie péruvienne. Un document d'une cinquantaine de pages verra le jour, selon Sachs, c'est le premier texte qu'il a rédigé sur l'écodéveloppement. Comme ce dernier embrasse à la fois des questions relatives au milieu naturel et au contexte socio-culturel, la recherche en matière d'écodéveloppement repose sur la pluralité des voies et des solutions, « *la diversité érigée au rang d'une valeur* » (1981, p. 34).

Précisons cependant que l'écodéveloppement ne réduit pas à une approche purement conceptuelle. En effet, derrière cette notion, il convient de bien cerner le projet de Sachs. Ce dernier entend présenter les fondements d'une *économie politique du développement* (Sachs, 1977) : « *L'économie de la croissance est sur la sellette. L'heure est de nouveau à l'économie politique du développement qui sacrifie l'élégance des modèles mécanicistes et les simplifications de homo economicus à la compréhension des processus décisionnels, des rapports de forces entre les agents économiques et sociaux, de leur comportement et stratégies* » (1977, p. 10). Il s'agit plus précisément de dépasser la dichotomie pays développés / pays en voie de développement afin de proposer *une étude du potentiel de développement endogène* d'une pays. Pour ce faire, Sachs se livrera à un petit jeu consistant à revenir sur l'étymologie du mot développement, cet exercice est intéressant car il précise la pensée de l'auteur et les pistes de réflexion qu'il livre à ses lecteurs. Ainsi développer, c'est tout d'abord « *enlever la balle de la graine* » et par extension « *supprimer les obstacles pour permettre aux potentialités d'un peuple et de chaque personne – de se réaliser* » (1988, p. 14). Le développement symbolise ainsi une libération, il s'agit de s'extirper des entraves politiques, institutionnelles et matérielles. Développer s'inscrit également dans une logique d'apprentissage social. L'accumulation des connaissances et des expériences participe à la bonne marche de la civilisation. Enfin, se développer renvoie à une certaine conception de l'éthique, au droit de tous et de chacun de se réaliser.

Cette étude étymologique préfigure la méthodologie employée par Sachs : le développement ne peut être appréhendé que par une approche basée sur l'interdisciplinarité : « *Le politique et l'économique, le culturel et le social s'imbriquent étroitement dans le processus du développement et ses ressorts se situent à tous ces niveaux* » (ibid.). Il s'agit, entre autre, de fustiger le réductionnisme économique (qui ramène le développement à des considérations purement économiques telles que l'alternative

capitalisme/socialisme, la logique du calcul économique, la prédominance des valeurs d'échange, les combinaisons travail-capital, le fétichisme du taux de croissance) et de ne pas se soumettre au dictat de la simplification (l'homme unidirectionnel, un monde uniquement concurrentiel) mais d'accepter de raisonner dans la complexité.

Reste qu'il convient de trouver une architecture susceptible de porter ce projet interdisciplinaire. Sachs la trouve dans les trois volumes de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* de Fernand Braudel, et plus précisément dans *l'histoire comparée*. L'histoire serait à ses yeux le seul moyen de comprendre et d'expliquer le processus du développement : « *L'histoire comparée du présent constitue une problématique centrale pour les sciences sociales du développement, seule capable de rendre compte du caractère multidimensionnel du concept de développement et de la pluralité des voies de développement* » (1988, p. 16).

Si Sachs appelle de ses vœux les sciences sociales (et toutes les sciences) à relever le défi de l'interdisciplinarité, il reste cependant conscient que ce chemin est parsemé d'embûches et de bonnes intentions. D'une part, chaque science a son langage, ainsi différentes disciplines utilisent les mêmes mots pour interpréter des concepts différents. D'autre part, même au sein d'équipes pluridisciplinaires, le dialogue est rare, voire difficile. Des rapports de pouvoir et de domination viennent perturber le jeu de la coopération et des échanges mutuellement bénéfiques : « *Les économistes dictent la loi, les anthropologues, les sociologues et les psychologues de service écrivent des annexes au rapport principal* » (1988, p. 21). Chaque discipline, et plus particulièrement l'économie, a été amenée à construire des modèles reposant sur des variables endogènes et à reléguer les autres facteurs explicatifs (sociaux, culturels, psychologiques) au rang de variables exogènes. Même si quelques progrès ont été obtenus au sein de la discipline économique (statut de l'économie du développement, concept de régimes socio-politiques, ouverture vers les sciences de gestion et la théorie des organisations...), les exemples d'une interdisciplinarité se font encore rares. En effet, l'interdisciplinarité suggère que la recherche s'organise autour de champs problématisés et non autour de disciplines retranchées dans les frontières qu'elles ont elles mêmes créées ; que les chercheurs n'hésitent pas à se former et à se confronter à toutes les disciplines. Une fois encore, les historiens semblent être rompus à cet exercice : « *Les historiens pratiquent l'interdisciplinarité de fait dans la mesure où ils se positionnent explicitement ou implicitement par rapport à l'idéal d'une histoire totale aux durées multiples. Les transformations structurelles dans la longue durée, la coexistence des asynchronismes dans les structures composites, les grandes ruptures et la nappe superficielle de l'histoire événementielle ne s'expliquent qu'en maniant les facteurs économiques, sociaux, culturels, politiques mais aussi écologique, en se livrant à une itération constante entre l'histoire, l'économie, l'anthropologie, la sociologie, la géographie et l'écologie, en créant aussi des disciplines spécialisées nouvelles : histoire économique, sociale, culturelle, anthropologique, etc., mais aussi anthropologie historique, géographie historique, etc.* »

(1988, p. 23). Ces prédispositions confortent Sachs dans l'idée que l'approche interdisciplinaire à l'étude du développement passe par le recours à une histoire comparée et raisonnée (pays par pays). Seule, cette dernière est susceptible de décrire, de classer et d'expliquer les faits en les comparant.

L'étude du développement doit ainsi prendre les traits de recherches typologiques, qu'il convient de replacer dans une perspective historico-structurelle. Aux yeux de Sachs, cette démarche constitue une avancée importante puisqu'elle doit nous préparer « *en tant que citoyen, à un effort de prospective, voire de planification au sens fort du terme d'explicitation et de choix d'un projet social global* » (1988, p. 29). Elle renvoie par ailleurs à une problématique à laquelle l'auteur est tout particulièrement sensible : celle des modèles de culture, de styles de développement et des marges de liberté. Par modèles de culture et styles de développement, Sachs entend des choses qui sont difficilement décelables au premier coup d'œil, il s'agit de formes d'expression et de conduites, de valeurs.... L'intérêt du concept de style de développement réside dans « *l'attention qu'il attire sur les choix qui se situent au niveau des finalités et des instrumentalités, du quoi et du comment* » (Sachs, 1976, p. 184). Toute société possède un style de développement le plus souvent implicite et non avoué (dans le cas du Brésil, Sachs (1981) parle de développement pluriel). Dès lors, expliciter les styles de développement écologiquement prudents et socialement équitables est une tâche de toute première importance pour une économie politique élargie et consciente de sa double dimension éthique (finalités sociales du développement et prise en charge du futur au nom du principe de solidarité avec les générations à venir). C'est par ce biais que l'écologie a fait son entrée dans le cadre de réflexion du développement (Sachs, 1974). En général, ce sont les historiens et les anthropologues qui nous font connaître les différents styles de développement des sociétés passées. Cependant, l'approche interdisciplinaire de Sachs questionne surtout les limites du cadre conceptuel et de la démarche des économistes (Sachs, 1976).

Les marges de liberté, notamment économique et culturelle, sont quant à elles exprimées sous forme de surplus (Sachs, 1966). Sachs part du principe que « *le volume et les différents modes d'allocation du surplus permettent de comparer entre elles les différentes sociétés et offrent une perspective saisissante sur les projets de civilisation passés et présents* » (1988, p. 32). Dans le cas de la liberté économique, le surplus définit ce qui reste aux producteurs une fois que le nécessaire a été prélevé pour satisfaire les besoins essentiels. Le surplus peut être épargné ou destiné à une consommation supplémentaire (individuelle ou collective). Dans le cas de la liberté culturelle, le surplus est appréhendé par le temps disponible au delà du travail socialement nécessaire. Sachs considère que ces deux libertés peuvent subir le poids des traditions et des institutions, il convient à la fois de les libérer et de les canaliser pour mettre en place un projet social global.

L'originalité de Sachs réside ici dans la méthode qu'il convient d'employer pour tirer partie des typologies et des études historico structurelles. Cette méthode repose

sur « *une planification engagée qui ne se cache pas derrière le paravent de la technicité et de la neutralité politique* » (1977, p. 10).

Profondément influencé par les travaux de Kalecki²⁶, Sachs (1968) considère que la planification doit aider les décideurs à penser par alternatives, elle prépare les choix qui engagent la société sans pour autant chercher à atteindre un optimum. Sachs insiste surtout sur le fait que la planification ne se réduit pas à des objectifs économiques (exemple de la planification autoritaire et directive de l'Union Soviétique dans l'industrie lourde). Comme le développement est multidimensionnel, la planification doit intégrer dans son champ de vision tous les leviers ainsi que les retombées sociales et écologiques de la croissance (Sachs, 1971). La planification doit à terme déboucher sur une réforme des structures.

Dans le cas des modèles de culture, de styles et de développement, le planificateur doit « *aider la société à laquelle il appartient à s'organiser en vue de changer la vie, d'inventer un avenir et se donner les moyens de le réaliser* » (1988, p. 31). Le planificateur se veut ainsi inventif, il a le pouvoir de transformer en projets réalisables les conceptions imaginées, d'anticiper, de créer...

Dans le cas des marges de libertés, le planificateur en tirera « *des enseignements sur les marges de manœuvre qui s'offrent à lui pour promouvoir le développement et éviter le piège de la croissance perverse qui peut se prolonger pendant un certain laps de temps* » (1988, p. 33).

La planification permet ainsi de penser et de concevoir le projet social global dont le « noyau dur » est composé de produits matériels, c'est-à-dire de ressources (naturelles) et de techniques. Les ressources naturelles sont des prélèvements d'une civilisation sur son milieu naturel. Les années 70 ont initié une vague de débats sur l'épuisement prévisible de nombreux gisements de ressources naturelles. Tout en renvoyant dos à dos le camp de optimistes (qui ne tient pas compte du coût croissant – économique et écologique – de l'extraction de minerais à teneur de plus en plus pauvre et qui voue une foi inébranlable envers le progrès technique) et celui des pessimistes²⁷ (qui ont une vue réductrice des véritables réserves et qui sous-estiment les retombées du progrès technique), Sachs préfère se focaliser sur la question des ressources renouvelables, lesquelles lui semblent en plus grand danger du fait des perturbations engendrées par l'activité humaine (déforestation, érosion des sols, gaspillage de l'eau, polluants industriels...) sur les grands cycles écologiques.

Là encore, la planification – via la prise en charge par les Etats de la gestion globale des ressources – permettrait de passer de « *la rationalité parcellaire des entreprises et des administrations sectorielles chargées des forêts, des sols, des eaux et de la mer... à une rationalité sociale élargie qui se fonde sur la solidarité diachronique avec les générations futures et se donne un horizon temporel calculé en décennies en même en siècles* » (1988, p.

²⁶ Kalecki M. (1970), *Théorie de la croissance en économie socialiste*, Sirey, Paris. Voir Sachs (1970).

²⁷ Il s'agit en l'occurrence du rapport Meadows (1972) et du rapport *Blueprint For Survival* (1972).

40). Sachs se veut ainsi optimiste, il existe des alternatives et ce ne sont pas les « zégistes » (les défenseurs de la non croissance) qui vont venir perturber cet état d'esprit²⁸. Face à ceux qui prônent le taux zéro de la croissance démographique et du produit matériel, Sachs propose d'imposer un plafond de la consommation matérielle individuelle de façon à éviter la surconsommation et faciliter une répartition plus égalitaire du revenu. Cette position doit être mise en parallèle avec la doctrine d'auto-contrôle et de limitation volontaire des besoins de Gandhi²⁹ (1957).

Là encore, la planification propose une aide utile en substituant la logique des besoins à celle de la production. Sachs suggère, au moins comme point de départ, de commencer par fixer des objectifs précis en matière d'alimentation, d'habitat, d'accès aux soins de santé et d'éducation, en les rapportant aux groupes sociaux et en veillant à ce que la production nécessaire se fasse en harmonie avec l'environnement. L'écosystème devient ainsi le nouveau paradigme du planificateur. Mais ce n'est pas tout, à côté des biens et services essentiels, il convient de donner une large part aux biens de promotion et de personnalité humaine (sommet de la pyramide de Maslow ?). Sachs reconnaît la difficulté de concevoir un tel état. En effet, la société ne peut plus reposer sur une agrégation d'individus, dont l'aliénation à la technique et à la surconsommation ne lui laisse plus entrevoir les alternatives possibles. La société doit devenir une totalité sociale portée par une valeur transcendante, la convivialité. Les gens doivent prendre du plaisir à vivre. Cet objectif n'est pas hors de portée. Seuls les moyens d'y parvenir diffèrent. A la tentation du retour en arrière (désindustrialisation, désurbanisation...), Sachs accorde sa préférence au développement de l'autogestion. Les communautés rurales et urbaines sont en mesure de s'organiser de façon à promouvoir les rapports amicaux et coopératifs entre leurs membres. Bien entendu, cette solution n'est possible que dans une société qui se serait émancipée de la compétition et de la notion de temps (Illich, 1973).

Les techniques feront quant à elles l'objet d'une analyse approfondie, Sachs y voit une nouvelle expression de la pensée réductionniste. La technique se situe toujours dans un espace factoriel bidimensionnel composé du capital et du travail, et de leurs coûts respectifs. Or la technique est multidimensionnelle. Les techniques diffèrent par leur contenu énergétique, le type de ressources employées, la complexité

²⁸ « Notre désaccord avec les zégistes se situe à deux niveaux. L'arrêt de la croissance est inacceptable – politiquement et éthiquement – aussi longtemps que subsistent les inégalités sociales. Si la qualité de la vie peut à la rigueur, s'améliorer à travers la non croissance pour ceux qui se trouvent au sommet de la pyramide sociale, il n'en va pas de même pour les chômeurs de la base... Enfin, la thèse zégiste repose sur une ambiguïté conceptuelle. Elle sous-entend qu'il y a une relation paramétrique entre le taux de croissance et le taux d'exploitation de la nature... ce qui n'est pas nécessairement vrai comme il n'est pas exact de prétendre que le bien être social et la qualité de vie sont reliées paramétriquement au revenu par tête » (1988, p. 42).

²⁹ Dans la troisième rive (2007), Sachs n'hésite pas à associer Gandhi au concept d'écodéveloppement : « Mon second maître à penser est Gandhi. Longtemps négligé et même vilipendé par les économistes du développement, il apparaît aujourd'hui comme précurseur important de notre façon de le concevoir, même s'il n'est pas question de suivre dans tous les détails sa pensée parfois contradictoire et par moments passéiste, sa façon naïve de nier la lutte des classes, son idéalisation démentie par l'histoire de l'âge d'or des communautés villageoises d'antan » (2007, p. 280).

scientifique, les retombées écologiques, la formation de la main d'œuvre... Dès lors, il convient de détailler « *les techniques appropriées* » à un contexte précis. Par ces termes, Sachs entend insister sur le pluralisme technologique et la diversité des situations et des solutions. Ainsi, parmi les grands options technologiques, il faut parvenir à identifier les techniques appropriées qui permettront de mettre en adéquation les besoins essentiels de la population avec les ressources relatives à leur écosystème. C'est là qu'entre en jeu l'écodéveloppement : « *Du général nous voilà redescendus au particulier. A la variété des besoins, à la diversité des contextes culturels et écologiques. Au niveau où se joue l'écodéveloppement* » (1988, p. 45).

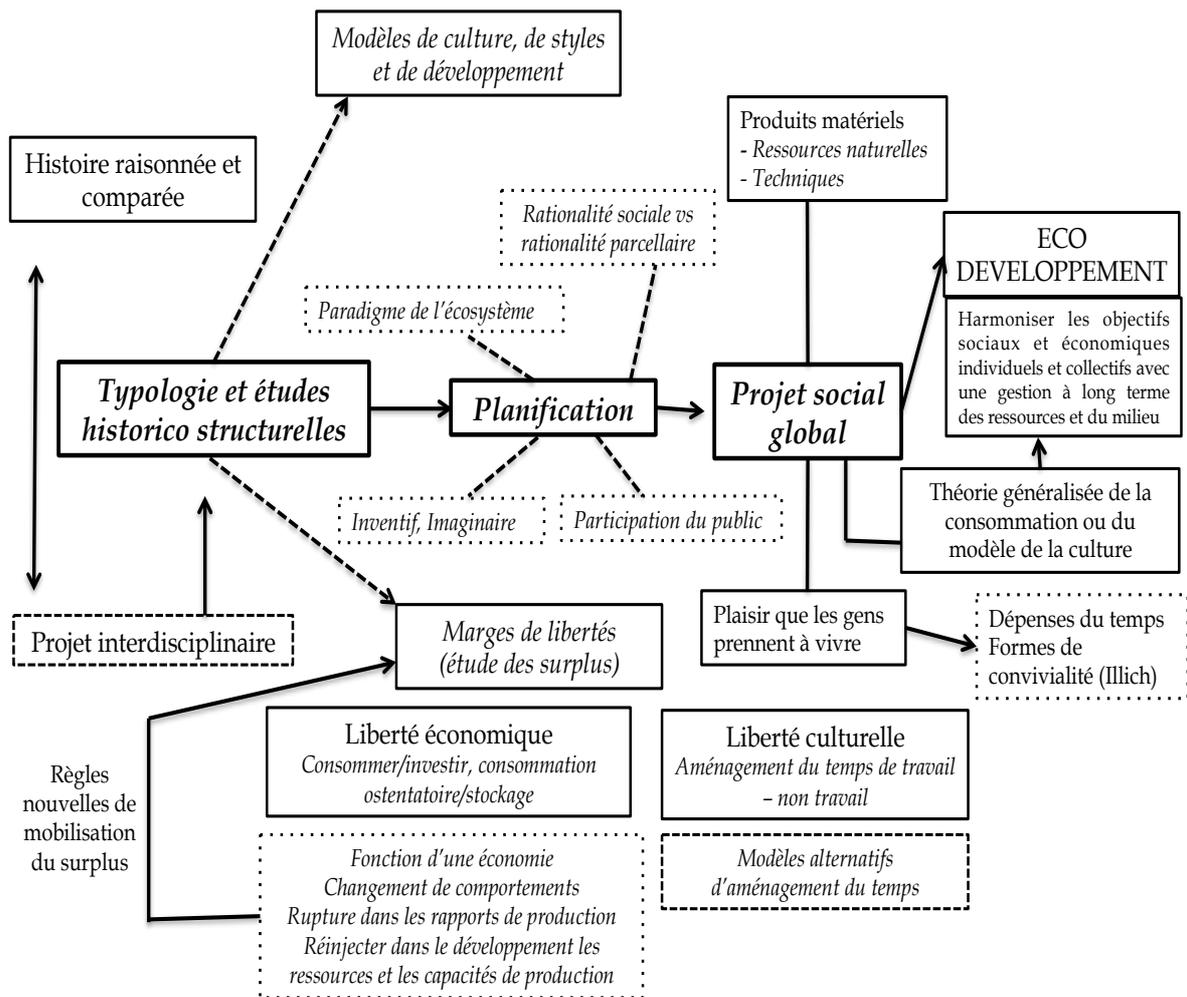
L'écodéveloppement se veut ainsi la concrétisation du projet social global. Il s'agit d'harmoniser les objectifs économiques et sociaux individuels et collectifs avec une gestion à long terme des ressources et du milieu. Selon Sachs, cette quête constitue un véritable défi pour l'économiste car un maillon de la chaîne lui fait encore défaut : l'absence d'une *théorie généralisée de la consommation ou du modèle de la culture*. Sachs (1976) fustige ici la boîte à outils (réductionnisme, logique marchande) des économistes qui ne leur permettrait pas de répondre à cette question. Ainsi, les économistes doivent renouveler leur cadre conceptuel, dépasser la faiblesse de leurs modèles, proposer de nouvelles approches, évaluer les techniques employées et penser l'interaction des processus naturels et sociaux. Il conviendrait notamment de reconsidérer l'ensemble des consommations matérielles et non matérielles, celles qui passent par le marché et celles qui se situent hors marché, la part des consommations individuelles et collectives, la frontière entre le niveau de confort souhaitable et le suréquipement somptuaire... Une nouvelle fois, la planification est nécessaire³⁰ - via le mécanisme de rationnement - toutefois ses modalités doivent être précisées. En effet, le problème de l'utilisation du surplus affecté à la consommation individuelle, une fois les besoins essentiels assouvis, reste entier. Trois possibilités sont alors envisageables : la non distribution du surplus (capté par l'Etat) ; la reconnaissance du droit au choix individuel ; la décision collective au niveau de la communauté de base sur les usages à donner au surplus. C'est cette dernière qui intéresse au plus haut point Sachs et qui doit donner une nouvelle dimension à la planification. Tous les groupes d'acteurs sociaux doivent pouvoir défendre leurs intérêts et leurs aspirations (Sachs, 1998). De cette confrontation de vues divergentes - à travers le consensus, le compromis et la résolution des conflits - émergera la solution. Bien entendu, une telle planification reste à inventer. C'est **par l'expérimentation** (le Brésil et l'Inde seront les principaux terrains de jeu de Sachs, une manière de rappeler qu'il s'est toujours considéré comme un économiste de terrain) et **l'éducation**³¹ (rôle social des

³⁰ Elle devra cependant respecter deux conditions. Il faut que le système de répartition soit rigoureusement démocratique et que le contrôle social soit efficace.

³¹ Une telle planification « *exige comme un préalable une éducation différente mettant l'accent sur les rôles sociaux des citoyens, entraînant à penser le long terme, encourageant à inventer le futur, habituant les jeunes à assumer leurs responsabilités de décideurs à travers l'autogestion des écoles et leur ouverture permanente sur les affaires de la communauté locale* » (1988, p. 53).

citoyens, principe de responsabilité, autogestion) qu'il sera possible de dépasser nos antagonismes. Nous sommes ainsi bien loin de la pensée autoritaire et bureaucratique de certains plans. La planification doit être un outil au service du public, **elle doit faire émerger le principe de participation, l'une des valeurs fortes de l'écodéveloppement et du projet social global** : « Nous croyons qu'une telle participation pourrait faciliter l'avènement d'un ordre social capable d'harmoniser les formes polycentriques de la vie sociale avec un système rationnel de planification et de dépasser ainsi le prétendu conflit entre les valeurs humanistes du système polycentrique et l'efficacité d'une gestion unitaire » (1988, p. 53). On le voit, Sachs place la planification non pas entre les mains de l'appareil d'Etat mais au cœur du processus démocratique. La liberté (d'expression, de discussion, de contradiction...) constitue la valeur sociétale par excellence, c'est elle qui doit être à l'origine de la socialisation de l'appareil de production.

Fig 1 : De l'histoire comparée à l'écodéveloppement



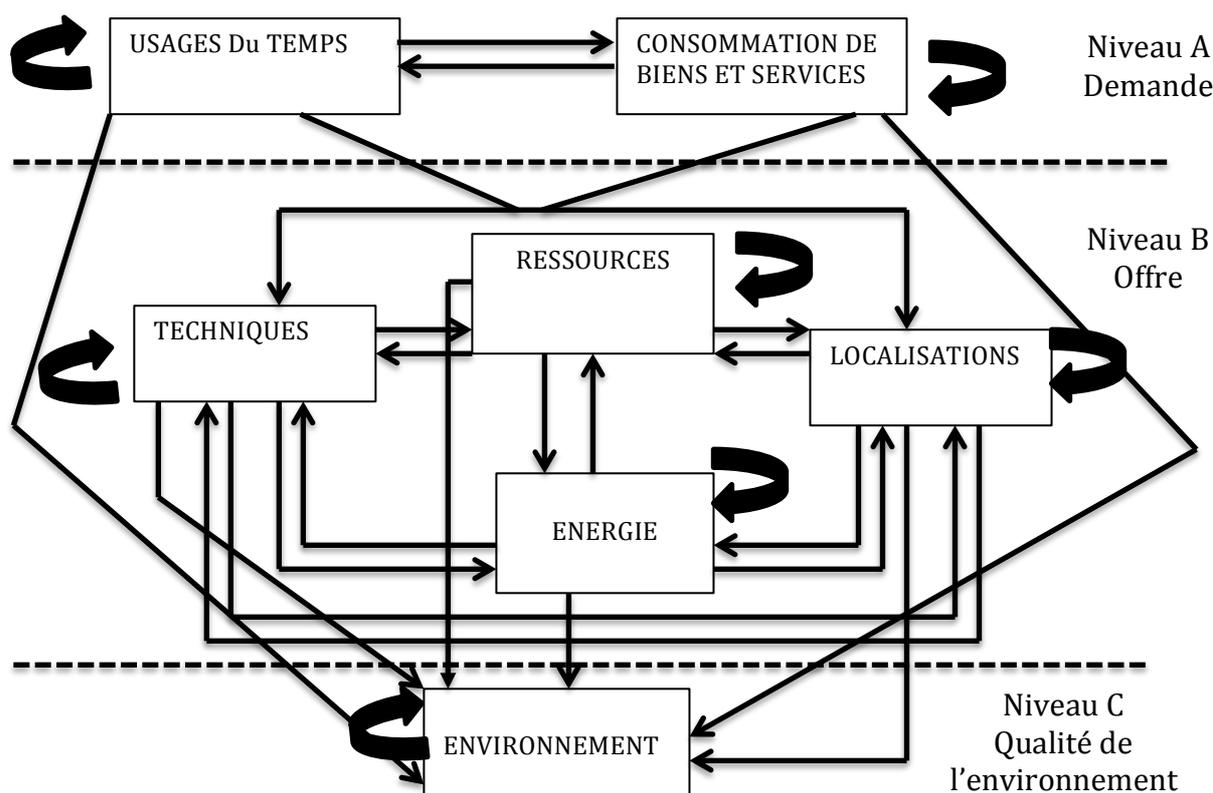
Développement durable plutôt qu'écodéveloppement

Si la Conférence de Stockholm de 1972 dégagait le concept fondamental d'écodéveloppement (Strong, 1993), le rapport Brundtland (1987) et la Conférence de Rio de Janeiro (1992) vont focaliser l'attention sur la notion de développement durable (*sustainable development*). Un tel déplacement sémantique pourrait passer inaperçu aux yeux du profane. En effet, il est possible de remplacer la notion d'écodéveloppement par celle de développement durable sans pour autant remettre en cause la signification et la pertinence d'une démarche environnementale (l'environnement continue à être l'élément central d'un système qui conditionne la survie de l'humanité). Dans son ouvrage *L'écodéveloppement, stratégies pour le XXI^e siècle*, Sachs prend d'ailleurs le parti de considérer que les deux termes sont synonymes (1997, p. 16, note de bas de page 2). Toutefois, il reviendra à plusieurs reprises sur cette substitution afin de souligner l'ambiguïté du concept développement durable : « *Le développement durable constitue une traduction maladroite de «sustainable development», terme non dépourvu d'ambiguïté, ce qui assure sans doute sa fortune. Faut-il l'interpréter comme une catégorie purement écologique ou, au contraire, l'élargir pour y inclure les composantes sociales, culturelles et économiques? Y a-t-il lieu d'opposer le développement durable (qualitatif) à la croissance durable (quantitative)* » (1990, p. 12) et d'enfoncer le clou en parlant de « *terme qui me déplaît vivement* » (2007, p. 255). Dans ce qui suit, nous souhaiterions revenir sur quelques arguments en faveur de l'écodéveloppement et montrer en quoi, son positionnement ne remporta pas l'adhésion des principales puissances occidentales.

Rendons tout d'abord à Ignacy Sachs, le mérite qui lui revient. L'écodéveloppement ne peut se confondre avec le développement durable et ceci pour plusieurs raisons :

Premièrement, Ignacy Sachs (1978) rappelle qu'à l'origine, le concept de l'écodéveloppement correspondait à une stratégie de développement rural dans le Tiers Monde, fondée sur l'utilisation ingénieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan. Par la suite (Déclaration de Cocoyoc, 1974), ce terme a pris les traits « *d'un développement endogène et dépendant de ses propres forces (self-reliant), soumis à la logique des besoins de la population entière et non de la production érigée en fin en soi, enfin conscient de sa dimension écologique et recherchant une symbiose entre l'homme et la nature* » (Sachs, 1978, p. 17). Les variables du jeu de l'harmonisation des postulats du développement et de l'environnement intégraient les politiques de consommation, les politiques d'aménagement du temps, les politiques technologiques, les politiques d'aménagement de l'espace, les politiques de ménagement des ressources rares et de mise en valeur des ressources abondantes, les politiques énergétiques et les politiques de l'environnement stricto sensu. Cette philosophie du développement avait ainsi le mérite de s'appliquer aussi bien aux pays du Sud qu'aux pays du Nord, aux zones rurales qu'aux zones urbaines ou industrielles.

Fig 2 : Approche systémique de l'écodéveloppement



Source : Sachs (1978, p. 22)

Cette figure esquisse une approche systémique en insistant sur les relations d'interdépendance entre les différentes variables de l'écodéveloppement : « L'approche systémique est inhérente au concept d'écodéveloppement dans la mesure où il prône une vision holistique et horizontale du développement, s'opposant aux vues sectorielles et verticales » (Sachs, 1990, p. 6). Le niveau A présente la demande sociale, abordée par le biais d'une théorie de la consommation généralisée. Le niveau B traite de l'adéquation de l'offre et la demande sociale. Le niveau C évoque les impacts sur l'environnement. Chaque niveau présente des politiques spécifiques représentées par des boucles.

Deuxièmement, l'écodéveloppement se voulait être un outil de prospective et d'exploitation d'options de développement remettant en cause les tendances lourdes qui prédominaient à l'époque. La crise du développement insistait notamment sur le fait que la diversité des situations, la pluralité des valeurs et la multiplicité des solutions souhaitables variaient en fonction des conditions spatiales, temporelles, écologiques, économiques et sociales. Il s'agissait de se poser les bonnes questions et de se libérer des préjugés culturels. Selon Sachs (1974, 1990, 1994), l'écodéveloppement devait s'inscrire dans un schéma de planification³² (Sachs, 2008)

³² « Je considère comme absurde de croire que la planification est morte en raison de ce qui lui est arrivé dans l'ancien empire soviétique [...] Je signe et je persiste : la planification est indispensable à la mise en route efficace du développement » (Sachs, 2008, p. 34).

tout en restant ouvert aux dimensions écologiques et culturelles de nos différents systèmes : « *L'écodéveloppement n'est rien d'autre que la sensibilisation du planificateur à la double dimension de l'écologie et de l'anthropologie culturelle* » (Sachs, 1978, p. 22). L'écodéveloppement tend ainsi à initier une tendance, qui selon nous, caractérise les approches en matière de développement durable, la recherche action, le travail de terrain³³ qui par des échanges avec les chercheurs et les praticiens enrichi la réflexion théorique : « *En quelque sorte, l'écodéveloppement est donc lié au contact avec l'Amazonie. Tel est du moins mon sentiment personnel ; l'expérience acquise au cours de cette mission*³⁴, dont j'ai assuré la direction, m'a profondément marqué » (Sachs, 1990, p. 4).

Troisièmement, l'écodéveloppement exigeait une action concertée de tous les acteurs sociaux, un rééquilibrage des pouvoirs et des rôles au sein de l'économie réelle entre la société civile, l'Etat et les entreprises ainsi qu'une articulation explicite entre les espaces du développement, du local au transnational, en passant par les échelons intermédiaires (le régional, le national). Cette théorie de l'action collective constitue à nos yeux un point clé dans la représentation du développement durable. C'est un moyen de faire face aux dysfonctionnement du marché (inégalités économiques et sociales, pauvreté, déséquilibres environnementaux) et d'obliger les entreprises à internaliser les coûts sociaux et écologiques de leurs activités.

Quatrièmement, le concept d'écodéveloppement a fait l'objet de vives critiques³⁵ de la part des pays du Nord comme des pays du Sud. Pour la plupart des protagonistes du dossier, il était hors de question de ralentir le rythme de la croissance économique (rythme nécessaire pour réduire le chômage dans les pays Nord et accroître le développement économique dans les pays du Sud). La seule concession consista à préciser que « *si la croissance économique en constituait une condition nécessaire, elle ne devait plus être considérée comme une fin en soi ni comme une condition suffisante du développement* » (Sachs, 1997, p. 83).

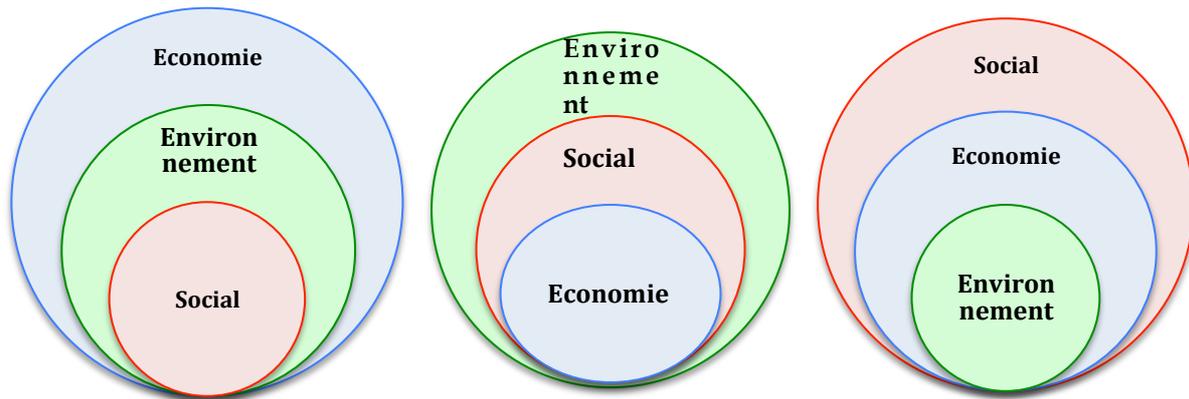
Cinquièmement, le concept d'écodéveloppement fût très vite associé à une approche éco-centrée, symbolisant une hiérarchie plus ou moins prononcée de l'économie sur le social ou/et l'environnement (chaque notion étant englobée par une autre, considérée comme plus importante). Si le risque paraissait réel, les représentations sous forme de schémas circulaires tendent à proposer différentes alternatives, l'encastrement dans la sphère économique étant une alternative parmi d'autres.

³³ « *Le chercheur en sciences sociales doit pallier ainsi l'absence des possibilités d'expériences en grandeur nature et en laboratoire, en s'exerçant à des comparaisons qui constituent des voyages à travers l'espace, à travers le temps ou à travers les deux* » (Sachs, 2008, p. 57).

³⁴ Il s'agit de la mission du PNUD (1972) visant à planifier un projet de développement en Amazonie péruvienne.

³⁵ « *Contrairement à ce qu'affirment les détracteurs de l'écodéveloppement et certains partisans outranciers des techniques douces, il n'est pas question d'un retour en arrière vers un mode de vie bucolique qui n'a jamais été qu'une idéalisation anti-historique et fallacieuse du passé* » (Sachs, 1978, p. 17).

Fig 3 : Les approches circulaires du développement durable



Sixièmement, le concept de développement durable semblait politiquement plus correct. A l'image du rapport Brundtland, il ne s'agissait plus d'insister sur la multiplication des accidents (climatiques, industriels, sanitaires) et sur les projections alarmistes prédisant un épuisement des ressources naturelles (rapport Meadows), mais bien de proposer une définition canonique du développement durable : « développement apte à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Enfin, septièmement, les trois critères (justice sociale, équilibre écologique, efficacité économique) du développement durable ont activé des travaux cherchant à identifier et à élargir l'éventail des indicateurs utilisés. Ce qui est présenté aujourd'hui comme une avancée notoire, doit être relativisée au vu de ce qui était proposé dans le projet d'écodéveloppement³⁶. En effet, Ignacy Sachs (1994, p. 54) insistait sur le fait que l'écodéveloppement était une démarche opérationnelle qui devait harmoniser les cinq critères suivants : (i) la pertinence sociale et l'équité des solutions proposées ; (ii) la prudence écologique (il ne serait plus possible d'externaliser les effets environnementaux de nos actions) ; (iii) l'efficacité économique (il s'agit notamment cependant de mieux situer l'économique et de mesurer son efficacité à l'aune des critères macrosociaux et non simplement de rentabilité micro-économique) ; (iv) la dimension culturelle (les solutions proposées doivent être culturellement acceptables, ce qui renvoie à un des problèmes les plus difficiles pour le « développeur » : celui de proposer le changement dans la continuité culturelle en évitant d'imposer

³⁶ L'écodéveloppement « postule la considération simultanée de trois dimensions : la finalité du développement est social et son succès se mesure au mieux-être des populations démunies² ; la solidarité diachronique avec les générations futures impose la prise en compte des contraintes écologiques ; enfin l'efficacité économique, bien que purement instrumentale, est de mise pour tirer le meilleur parti des ressources et des efforts engagés dans la production, sans que pour autant la croissance du PNB puisse constituer une mesure du développement, concept faisant appel à des critères qualitatifs (d'où la distinction entre le développement et le mal développement). L'harmonisation de ces trois objectifs, dans le respect du pluralisme culturel et de la diversité des conditions naturelles, passe par la recherche de stratégies socio-économiques et spatiales diversifiées collant de très près aux réalités locales et associant à leur élaboration et mise en oeuvre les populations, appelées à s'auto-définir en tant que projet (au sens sartrien de ce terme) et à partager leur savoir pratique, la techné¹. En dernière instance, le traitement efficace des problèmes globaux demande une pluralité de solutions locales inspirées par les mêmes valeurs et, de ce fait, potentiellement synergiques » (Sachs, 1990, p. 4-5).

des modèles exogènes mais, en même temps, en refusant de s'enfermer dans le traditionalisme immobile); (v) la dimension de territorialité (qui insiste sur la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres spatiaux, les mêmes activités humaines ayant des impacts écologiques et sociaux différents selon leur localisation). Ignacy Sachs (1997, p. 84-85) précise que ces solutions gagnantes passent « *par le respect simultané d'indicateurs sociaux, culturels, écologiques, environnementaux, territoriaux, économiques, politiques, internationaux* ».

Fig 4 : Les critères de l'écodéveloppement



L'écodéveloppement fût ainsi pensé comme « *un ensemble de critères normatifs et de questionnements plutôt qu'un modèle rigide* » (Sachs, 1990, p. 3).

Critères sociaux : niveau acceptable d'homogénéité sociale, distribution équitable des revenus, plein emploi ou sécurité 'emploi assurant un niveau de vie acceptable, accès équitable aux ressources et aux services sociaux.

Critères culturels : le changement dans la continuité (équilibre entre le respect des traditions et l'innovation), la possibilité de concevoir un programme national de façon indépendante : autonomie personnelle, l'endogénéité (plutôt que la confiance aveugle dans des modèles étrangers), la confiance en soi alliée à une ouverture sur le monde.

Critères écologiques : la protection des capacités de renouvellement des actifs naturels, le contrôle des limites d'utilisation des ressources non renouvelables.

Critères environnementaux : la protection et l'amélioration des capacités d'autoépuration des écosystèmes naturels.

Critères territoriaux : l'instauration d'un équilibre entre les aménagements ruraux et urbains (renverser les tendances favorisant l'allocation des fonds publics aux zones

urbaines), l'amélioration des paysages urbains, la lutte contre les disparités régionales, l'application des stratégies de développement respectueuses de l'environnement pour les zones écologiques fragiles (conserver la biodiversité par la pratique de l'écodéveloppement).

Critères économiques : le développement équilibré des différents secteurs, la sécurité alimentaire, la capacité de modifier sans cesse l'appareil de production, un degré d'autonomie suffisant en matière de recherches scientifiques et technologiques, l'intégration au marché international dans le respect des souverainetés nationales.

Critères politiques : l'application universelle (et nationale) de principes démocratiques fondés sur l'ensemble des droits de l'homme, la capacité de l'Etat à partager avec tous ses partenaires sociaux la mise en œuvre des projets de développement, un niveau de cohésion acceptable.

Critères internationaux : une Organisation des Nations Unies (ONU) capable d'empêcher les guerres, d'assurer la paix mondiale et de promouvoir efficacement la coopération au niveau international, un pacte Nord-Sud pour un partage du développement fondé sur le principe de l'équité (la juste redistribution du fardeau pris en charge par les partenaires plus faibles), le contrôle institutionnel efficace des finances internationales et du commerce mondial, le contrôle institutionnel efficace des mesures de protection de l'environnement et des ressources naturelles, la prévention des impacts négatifs des changements prévisibles à l'échelle du globe, la conservation de la diversité biologique (et culturelle) et la gestion du patrimoine mondial en faveur des générations futures, un système efficace de coopération scientifique et technologique internationale, l'appréciation de la science et de la technologie en tant qu'héritage commun de l'humanité.

Si le concept d'écodéveloppement est si riche, comment expliquer qu'il soit devenu en l'instant d'une décennie, *persona non grata*, dans les hémicycles nationaux et internationaux. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette mise à l'écart. Sachs (2007) en évoque deux.

La première raison renvoie à la déclaration de Cocoyoc (1974). Préconisant l'arrêt du surdéveloppement des pays riches et la prise en main de leur destin par les pays en développement, cette déclaration aurait fort déplu à Henry Kissinger : « *Qu'est-ce que c'est que cette déclaration de Cocoyoc ? Encore une histoire pareille et nous serons obligés de revoir notre attitude envers le Programme des Nations unies pour l'environnement dont la vocation est de s'occuper de la dépollution* » (propos rapportés par Sachs, 2007, p. 264). Sachs note que c'est à partir de là que l'écodéveloppement devient « *un mot mal apprécié, déconseillé même et progressivement remplacé en anglais par le terme sustainable development, affreusement traduit en français par développement durable* » (2007, p. 265). Il lui faudra 4 à 5 ans pour réhabiliter cette notion et reprendre la réflexion amorcée à Cocoyoc.

La seconde raison n'est pas à proprement parler uniquement rattachée à l'écodéveloppement, elle concerne également les recommandations préconisées lors du sommet de Rio. Le contexte économique des années 80 est en effet marqué par le retour des thèses libérales dont le consensus de Washington est une émanation. Le développement socialement incluant et respectueux de l'environnement n'était donc plus compatible avec le laisser faire économique incarné par la politique du gouvernement Thatcher au Royaume-Uni et de la présidence Reagan aux Etats Unis. Dans un tel contexte, imaginer que l'écodéveloppement et son recours à la planification puisse incarner le nouveau modèle des quinze prochaines années, devenait purement fantaisiste voire suicidaire.

Deux autres raisons ont selon nous eu un impact négatif sur la diffusion de l'écodéveloppement. D'une part, le rapport Brundtland reste très silencieux sur le concept. Ce dernier n'apparaît qu'une seule fois, lors de la présentation de l'action internationale au service d'espèces nationales. Le rapport précise qu'« *il faudra également des crédits pour les actions situées en dehors des zones protégées : protection de la faune et de la flore sauvages, zones d'écodéveloppement, campagnes d'éducation, etc.* » (1987, p. 130). D'autre part, le sommet de Rio a donné une large place au monde des affaires, censé internaliser la contrainte environnementale et mené des actions visant à préserver l'environnement. C'est ainsi que Maurice Strong (une nouvelle fois désigné Secrétaire Général de la Conférence) nomme au poste de *Chief Advisor for Business and Industry*, l'industriel suisse Stephan Schmidheiny : « *L'une des meilleures décisions que j'ai prises a été d'inviter l'industriel suisse Stephan Schmidheiny à devenir mon principal conseiller auprès du monde des affaires, pour mener à bien la difficile tâche de susciter la participation et l'appui de cette communauté... Schmidheiny n'a pas perdu son temps. Il a ouvert un bureau à ses frais et entrepris de recruter d'autres leaders des affaires au sein d'une nouvelle organisation : le Conseil des entreprises pour le développement durable (Business Council for Sustainable Development)* » (2001, p. 155 - 156). L'investissement de Schmidheiny est tel qu'en moins d'une année, il réussit à recruter 50 hautes personnalités dirigeantes (notamment les chefs d'entreprises représentant ABB, Alcoa, Chevron, Ciba-Geigy, Dow, DuPont, Mitsubishi, Nippon Steel, Nissan, Shell et Volkswagen) issues de différents secteurs d'activité. Lors de sa conférence du 5 juin 1992, Stephan Schmidheiny présentera le fruit de la réflexion du Conseil, un rapport intitulé *Changer de cap. Réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de l'environnement*, qui deviendra un best seller et sera traduit dans près de 15 langues différentes : « *le conseil d'entreprise a établi un rapport pour le Sommet de la Terre, intitulé Changer de cap (Changing Course). Il est complet, global et disponible sous forme de livre en six langues. Veuillez le lire et le critiquer, s'il vous plaît. Je n'aborderai pas cet ouvrage dans mon exposé aujourd'hui* ». Dans cet ouvrage et lors de la Conférence de Rio, Schmidheiny a introduit le concept d'éco-efficience, chère à l'écologie industrielle (Frosch, Gallopoulos, 1989), afin de montrer comment les entreprises parviennent à concilier la protection de l'environnement et la croissance

économique : « Nous avons forgé le terme "éco-efficience" pour décrire ces entreprises – et ces nations – qui sont en mesure de créer une valeur maximale en recourant à une consommation minimale des ressources et en produisant un minimum de pollution. Les pays et entreprises qui ne sont pas en mesure de le faire sont inefficients, tant du point de vue écologique qu'économique, et perdront bientôt leur avantage concurrentiel par rapport à leur rivaux éco-efficients. Je suis moi-même convaincu que ceci est déjà en train de se produire ». Ainsi, contrairement à l'écodéveloppement, qui est un cadre pensé pour les pays du Tiers Monde et les pays développés, le développement durable puise ses origines dans la culture anglo-saxonne des affaires (à l'image même de la *Corporate Social Responsibility*³⁷ qui prend forme lors de la création du WBCSD, *World Business Council on Sustainable Development*, en 1995) et le *Triple Bottom Line* (trois piliers : économique, social et environnemental) popularisé par Elkington (2004).

Occidentalisation du monde ou nouveau paradigme ?

Dans leur article *Le développement durable dans les Suds*, Valérie Boisvert, Hervé Rakoto, Florence Pinton et Catherine Aubertin s'interrogeaient sur la pertinence du développement durable : « Au delà de son hégémonie dans les discours, quelle la portée performative d'une telle notion ? Quels sont les impacts sur les politiques publiques et sur les pratiques sociales ? Est-il uniquement vecteur de contraintes ou peut-il constituer une opportunité politique pour les Etats et ouvrir des perspectives à leurs populations ? » (2009, p. 1). Ce questionnement est récurrent dans la littérature (sciences humaines et sociales), il renvoie même à des prises de positions très virulentes.

Le développement durable serait ainsi perçu comme un « avatar » (Boisvert et al., 2009) de la globalisation, une « chimère ou une mystification » (Godard, 2005), un « concept alibi » (Latouche, 1994), une « douce berceuse » (Georgescu-Roegen, 1995) ou encore un « oxymore » (Latouche, 2003) imposant au monde une représentation unique et occidentale des rapports sociaux et des relations à la nature, et mettant fin à un réflexion plus ouverte et pluraliste de l'idée même de développement. Ignacy Sachs (1990) nous avait déjà mis en garde. La mode actuelle veut que l'on parle de développement durable, l'accent doit être mis sur l'interdépendance planétaire et les menaces globales. Cet objectif louable ne pourra cependant être atteint qu'à une seule condition, « que l'on fasse la part des responsabilités des uns et des autres et que le concept de développement durable soit appliqué à tout le monde, à commencer par ceux qui contribuent le plus à l'effet de serre, je veux dire les pays industrialisés engagés dans la poursuite d'un modèle énergivore qui n'est pas durable à moins d'en exclure une majorité des habitants de notre plan » (Sachs, 1990, p. 12).

Pour reprendre l'expression de Serge Latouche, le développement durable serait « comme l'enfer, pavé de bonnes intentions » (1994, p. 80). Les exemples de compatibilité entre environnement et développement ne manquent pas, cependant, ne nous

³⁷ Que l'on peut traduire par Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

trompons pas, ce n'est pas l'environnement qu'il s'agit de préserver, mais bien le développement. Et c'est là que résiderait le piège !

La définition du développement durable telle qu'elle figure dans le rapport Brundtland, ne permet pas de prendre en compte la notion de durabilité (ceci explique les nombreux travaux des économistes sur les notions de durabilité faible et forte présentes dans les corpus théoriques). Pire, la signification pratique et historique du développement (liée à la modernité) est fondamentalement contraire à la durabilité. Il s'agit d'exploiter, de mettre en valeur et de tirer profit des ressources naturelles, de formuler des réponses marchandes générant un creusement des inégalités et une montée de la pauvreté. Malgré des changements perceptibles dans les manières de faire de telle ou telle multinationale ou de telle collectivité locale, le développement durable « *devient le moyen de la continuation globale plus que celui de la réorientation* » (Godard, 2005, p. 14). La nouvelle donne qui s'installe, c'est celle de la globalisation financière, de la perte de compétitivité structurelle des vieux pays de l'Europe, de l'émergence de nouvelles puissances comme le Brésil, l'Inde et la Chine. D'une certaine manière, l'occidentalisation du développement durable pourrait être l'ultime réponse d'un modèle rongé par les crises et en quête d'un second souffle.

Car l'occident n'est pas seulement une entité géographique (la triade : Europe, Amérique du Nord et Japon), raciale (la tâche de l'homme blanc serait de civiliser le monde), religieuse (le message chrétien a un contenu universaliste), éthique (ce sont les valeurs des droits de l'homme et de la démocratie³⁸), économique (les rapports capitalistes, le processus d'industrialisation et le phénomène d'urbanisation sont des forces qui structurent le monde³⁹) ou même culturelle (elle apparaît sous la forme d'un patrimoine de connaissances⁴⁰, elle englobe les arts, les sciences, le savoir technique et l'esthétique, elle prend également les traits du consumérisme⁴¹), c'est également un phénomène de civilisation en crise. L'épuisement des ressources naturelles, les phénomènes de pollution, le dépassement de l'empreinte écologique, la recrudescence des inégalités et la montée de la pauvreté soulignent un fait important : l'impossibilité de généraliser le mode de vie occidental. L'ethnocentrisme du Nord et son processus de destruction-créatrice nourri par l'économie de marché et la financiarisation de l'économie « *provoque une déculturation planétaire, détruit le lien social et suscite un ressentiment grandissant* » (Latouche, 2005, p. 12). Les sphères environnementale et sociale seraient en quelque sorte piégées par le développement, par la foi dans le progrès (symbole de la modernité) et la technique (Passet, 1991,

³⁸ L'occident ne chercherait pas à dominer le monde, ni à exploiter les ressources du Tiers Monde, il entend libérer les hommes de l'oppression et de la misère.

³⁹ Les sociétés se trouvent ainsi coincées entre l'organisation sociale dictée par le système capitaliste et les rapports homme - machine (c'est le culte de la productivité) prescrits par la technique. L'industrialisation introduit le mimétisme technologique grâce à la standardisation des produits

⁴⁰ Cette culturelle occidentale ne fait plus référence à un système symbolique qui donne du sens à l'existence, elle renvoie à des signes distinctifs, elle est susceptible d'appropriation.

⁴¹ Dans ce modèle, la non consommation condamne les sociétés occidentalisées au vide et à l'absence de vie.

2010). Par ailleurs, l'idée d'une harmonisation des sphères environnementale, sociale et économique au sein d'un projet de développement durable tend à s'estomper au fur et à mesure que la croissance ralentit⁴² et que le chômage augmente. Au final, la grande réussite du modèle occidental réside dans le triptyque science – technique – économie qui véhicule un imaginaire très riche, il joue sur la conception du temps et de l'espace (en repoussant sans cesse leurs limites), sur le rapport de l'homme à la nature (c'est la figure de l'ingénieur domptant les forces de la nature et poursuivant la quête de la performance) et sur les rapports entre les hommes (la volonté de se surpasser prend les traits d'une compétition âpre et féroce, tout le monde peut y participer, même si les chances de gagner sont très inégales).

Si l'uniformisation des modes (production, consommation) et des modèles constitue le résultat le plus spectaculaire de l'occidentalisation du monde, cet imaginaire présente des signes réels d'essoufflement et serait en proie à une véritable crise de légitimité. Selon Latouche (2005, p. 109), cette situation serait imputable à deux faits, « *la base de la culture, l'économie ne suit pas... le système sociétal qui porte le projet est en voie de décomposition* ». La généralisation du modèle marchand se heurte à la contrainte écologique, si tout le monde vivait à l'heure américaine, les ressources de la planète seraient épuisées en quelques années. Par ailleurs, les promesses d'abondance abreuvées par les pays du Nord vers les pays du sud, sont restées vaines et amères pour ceux qui ont tenté l'aventure. Mais plus que tout, il semblerait que l'échec de l'Occident réside dans son incapacité à proposer d'autres alternatives que la croissance matérielle. Ce fait à lui seul, cristallise toutes les critiques et ouvre la voie à des solutions alternatives. Ainsi, l'heure ne serait plus à panser les plaies mais à changer de médecin : « *Pour faire vraiment bouger les lignes, il convient, selon toute vraisemblance, de ne pas rester à un simple éventail de diagnostics critiques sur tel ou tel point particulier, mais de considérer que c'est l'ensemble du fonctionnement et de la conduite de nos sociétés qui est défectueux et appelle à une révision radicale* » (Humbert, 2011, p. 8). Le constat critique d'une insoutenabilité à la fois écologique, sociale, économique et culturelle du mode de fonctionnement de nos sociétés traduit un mal être, un mal de vivre.

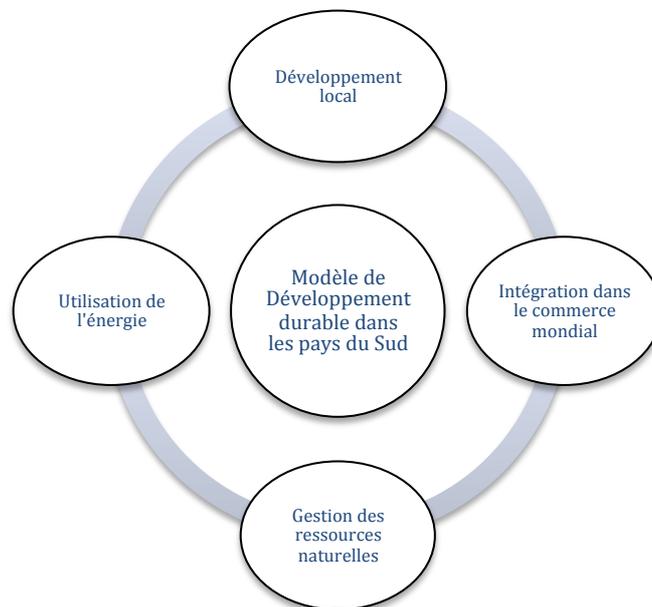
Cette révision radicale, certains (Alain Caillé, Serge Latouche, Patrick Viveret...) la voient dans un retour à la *convivialité* (Illich, 1973). Dans les années 70, cet ouvrage que l'on peut associer à celui de Schumacher (1973), *Small is beautiful*, et au rapport Meadows (1972), *The limits to Growth*, incitait à une révision complète des modes d'organisation de nos sociétés. Près de 40 ans plus tard, ces réflexions ont débouché sur des questions plus explicites : Comment cesser de placer une foi absolue dans la modernité et la croissance économique ? Est-il possible de faire de la qualité de la vie, l'objectif prioritaire de nos sociétés ? Comment bien vivre ensemble ? Peut-on

⁴² Notons qu'il est difficile de parler de développement durable sans évoquer la question de la croissance. C'est tout du moins le constat fait par Nicholas Georgescu Roegen : *le développement durable ne peut en aucun cas être séparé de la croissance économique* (1989, p. 14).

construire une société plus vivable, plus conviviale ? Est-ce que le convivialisme peut désigner, au même titre que le libéralisme, le socialisme, le communisme, l'ensemble des valeurs qui vont redessiner l'organisation de nos sociétés ?

Le développement durable, au sens de changement de paradigme initié par la société civile (ensemble de valeurs), de dialogue ouvert entre les sociétés traditionnelles⁴³ et les sociétés modernes ou encore de solutions locales pour résoudre le désordre global, pourrait constituer cette alternative. La critique des sociétés modernes doit désormais déboucher sur un tri sélectif, et c'est là que le politique prend tout son sens, il lui faut garder le meilleur et d'abandonner le pire de nos sociétés. Considérer que le développement durable peut initier un vaste mouvement vers une société de la convivialité dans les pays du Nord, ne doit pas engendrer une nouvelle prescription impérialiste vis à vis des pays du sud. Le développement durable repose sur la formulation d'un modèle adapté aux pays du Sud. Il convient donc d'identifier les lignes directrices de ce modèle. Quatre lignes nous semblent pertinentes à ce niveau de généralité : le développement local, l'intégration dans le commerce mondial, la gestion et la préservation des ressources naturelles, l'utilisation de l'énergie.

Fig 5 : Les lignes directrices du développement des Suds



Replacer le développement local au centre du développement durable revient à discuter des moyens à mobiliser et des objectifs à atteindre. Le développement local devra, via des méthodes participatives et des instruments de planification, permettre

⁴³ Patrick Viveret note fort justement que ce sont les « peuples indigènes », plus généralement les sociétés de tradition qui portent aujourd'hui la question du bien vivre. Ils la portent à partir d'une triple force historique : « leur rapport à la nature, leur rapport aux relations sociales et leur rapport au sens » (2011, p. 34).

aux collectivités des zones rurales et urbaines, de mettre en place des plans locaux de développement (formation et renforcement des capacités des communautés, maîtrise d'ouvrages, développement de chaînes de valeurs). Les stratégies de développement local constituent un levier essentiel pour impulser et favoriser la création d'un tissu économique dynamique, générateur de revenus et d'opportunités d'emplois pour et par des populations rurales souvent très démunies. Le développement local passe par des politiques publiques en faveur des pauvres. Le cadre d'intervention privilégié étant la collectivité locale, les principaux bénéficiaires visés sont les communautés de base appartenant aux segments de population les plus défavorisés des espaces ruraux et périurbains, notamment les jeunes et les femmes. Un accompagnement des différents projets de développement socio-économique (gestion de l'eau, filières productives générateurs de revenus, valorisation de produits de base) et/ou d'infrastructures pourra favoriser le développement et l'ancrage d'une économie locale solidaire et efficace.

L'intégration des pays du Sud dans le Commerce mondial doit reposer sur des dispositifs (projet ACP : Afrique-Caraïbe-Pacifique) leur permettant de mieux formuler leur politique (formation des cadres, transfert de compétences, définition des priorités) et de renforcer leurs capacités de négocier les accords commerciaux (émergence de pôles régionaux : Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Asie Pacifique...).

La préservation et la gestion durable des ressources naturelles constituent une priorité pour la plupart des pays du Sud. L'élaboration et la mise en place d'une stratégie nationale du développement durable doit permettre de fournir une expertise (maîtrise des outils de gestion de l'environnement, méthodes de production et de consommation durables) adaptée aux situations et aux besoins de chaque pays. La constitution d'un vaste système d'informations sur le développement durable (du type Médiaterre) est susceptible de cerner les grands enjeux de la planète (changements climatiques, biodiversité, désertification, eau, forêts, énergie, pauvreté, place des femmes, gouvernance...) et d'initier de vastes débats de tous les acteurs (gouvernement, industriels, société civile, scientifiques...).

L'utilisation de l'énergie doit être rationalisée. Pour ce faire, il convient de mettre en place des politiques d'accès à l'énergie cohérentes et d'utiliser durablement cette énergie (exemple de l'électrification des zones rurales). Ainsi, les investissements dans l'énergie renouvelable doivent prendre la forme de projets pilotes de production d'énergie solaire, thermique ou éolienne, encadrés par des experts et des conseillers techniques. Les opérateurs de l'énergie devront veiller à renforcer les structures locales (assistance technique, formation, appui institutionnel) de manière à les rendre autonomes et capables d'insuffler une certaine dynamique dans la société.

La pluralité des approches en matière de développement durable et la diversité de leurs fondements, ne doit pas nous faire oublier un fait important : le développement

durable correspond à la recherche d'un nouveau modèle de vie en société. Généralement, la plupart des travaux le situe à l'intersection de trois principes fondamentaux : un principe économique qui requiert une utilisation raisonnable des ressources, un principe écologique qui précise que toute société doit préserver ses ressources et un principe social qui rappelle que chacun doit être traité avec une certaine équité (Lauriol, 2004). L'aspect très général de ces principes, leur caractère peu contraignant, l'absence d'une autorité de régulation nous amène à nous interroger sur les intentions que soutienne cette recherche d'un nouveau modèle de développement. En effet, le renouvellement de nos modes de pensée nous engage à proposer une représentation du développement durable qui tienne compte des spécificités culturelles, sociales, écologiques et économiques de chacun. Diversité, telle est la nouvelle force de ce modèle.

Conclusion

Curieuse histoire que celle du concept d'écodéveloppement, Ignacy Sachs rappelle que « *c'est dans les couloirs de Stockholm que Strong lance le mot « écodéveloppement... »* » (2007, p. 254). L'écodéveloppement entend harmoniser les objectifs économiques et sociaux individuels et collectifs avec une gestion à long terme des ressources et du milieu. Sachs insiste sur le fait que ce cadre conceptuel s'applique aussi bien aux pays du Tiers Monde qu'aux pays développés. La mise en œuvre de l'écodéveloppement requiert (1) un programme de recherche sur les éco-techniques susceptibles de satisfaire les besoins fondamentaux de la population en mettant à profit les ressources potentiellement abondantes de l'écosystème ; (2) une action sur le terrain sous la forme de projets d'écodéveloppement (l'organisation sociale, l'éducation, la planification participative et l'autogestion en constituent les différents leviers). Fortement malmené lors de la Conférence de Cocoyoc (1974), le concept d'écodéveloppement sera remplacé par celui de développement durable à la suite du Rapport Brundtland (1987) et de la Conférence de Rio (1992). Plus consensuel (certains diront plus onusien), le développement durable s'efforce « *de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* » (1987, p. 37). Il précise que nous ne pourrions pas résoudre les problèmes de pauvreté et de sous développement si nous n'entrons pas dans une nouvelle période de croissance au cours de laquelle les pays en développement en tireront une large part.

Références bibliographiques

- BOISVERT V., VIVIEN F.D (2010), « Gestion et appropriation de la nature entre le Nord et le Sud », *Revue Tiers Monde*, n°202, p. 15 - 32.
- BOISVERT V., RAKOTO H., PINTON F., AUBERTIN C. (2009), « Le développement durable dans les Suds: des représentations aux réalités », *Les Journées du développement du GRES*, Bordeaux IV, juin, 13p.

- BONTE P., IZARD M. (2010), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF.
- BRUNDTLAND G. H. (1987), *Notre avenir à tous*, Oxford University Press, 349 p.
- CAILLE A., HUMBERT M., LATOUCHE S., VIVERET P. (2011), *De la convivialité*, La découverte.
- COMELIAU C., SACHS I. (1988), *Histoire, Culture, Styles de développement*, UNESCO, CETRAL L'Harmattan.
- DIEMER A. (2013), « L'éducation au développement durable, une affaire de représentation », *Revue francophone du développement durable*, n°1, p. 30 - 58.
- DIEMER A. (2001), « Mondialisation et spécificités socio-culturelles », *Document de travail*, IUFM Auvergne, mai, 37p.
- ELKINGTON J.C (2004), « Enter the Triple Bottom Line », in Adrian Henriques and Julie Richardson (eds), *The Triple Bottom Line : Does it all add up ?*, Earthscan, p. 1-16.
- FIGUIERE C. (2006), « Sud, Développement et développement durable : l'apport de l'économie politique », *VertigO*, vol 7, N°2, septembre, p. 1-10.
- FORTUNE F. (1932), *Sorcerers of Dobu*, New York, Dutton. Traduction française, Sorciers de Dobu, Paris, Maspéro, 1972.
- FRAISSE L., GUERIN I., LAVILLE J-L (2007), « Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique », *Revue Tiers Monde*, n°190, p. 245 - 253.
- FROSCHE R.A, GALLOPOULOS N.E. (1989), "Strategies for Manufacturing", *Scientific American*, vol 261, Special Issue Managing Planet Earth, September, p. 144 - 152. Traduction française, "Des stratégies industrielles viables", *Pour la Science*, vol 145, novembre, p. 106 -115.
- GEORGESCU-ROEGEN N. (1989), "An Emigrant from a Developing Country ", in J. A. Kregel (ed.), *Recollections of Eminent Economists*, Macmillan, London.
- GODARD O. (2005), « Le développement durable, une chimère, une mystification », *Mouvements*, n°41, p. 14-23.
- GUEYE N. (2012), « L'évolution du développement durable : la valeur ajoutée francophone », *Bulletin Oeconomia Humana*, vol 10, n°2, mars, p. 1-15.
- ILLICH I. (1973), *Convivialité*, Paris, Seuil.
- LARRERE C., LARRERE R. (1997), *Du bon usage de la Nature : Pour une philosophie de l'environnement*, PUF
- LATOUCHE S. (2003), « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, n°121, p. 23 - 30.
- LATOUCHE S. (1994), « Développement durable, un concept alibi », *Tiers Monde*, tome 35, n° 137, p. 77 - 94.
- LATOUCHE S. (1989), *L'Occidentalisation du monde*, La Découverte, Paris. Réédition en 2005.
- LAURIOL J. (2004), « Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine », *Revue Française de Gestion*, n°152, p. 137 - 150.
- MARTINEZ-ALIER J. (2002), *The Environmentalism of the Poor*, Cheltenham, UK, Edward Elgar.
- MEADOWS D.H, MEADOWS D.I, RANDERS J., BEHRENS W.W (1972), *The Limits of Growth*, New York, Universe Books.
- MYERS N. (1988), « Threatened Biotas : Hotspots in Tropical Forests », *The Environmentalist*, vol 8, p. 178-208.
- PASSET R. (2010), *Les grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*, Les Liens qui libèrent.
- PASSET R. (1991), « Les approches économiques de l'environnement », *Cahiers Français*, n°250, mars - avril.
- PASSET R. (1971), *La science tronquée*, Le Monde, 12 janvier.
- RIST G. (1996), *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris: Sciences Po.
- SACHS I. (2007), *La troisième rive - A la recherche de l'écodéveloppement*, Bourin Editeur.
- SACHS I. (2002), « L'imbuvable remède », entretien avec I. Sachs, *Courrier de la Planète*, n°68.
- SACHS I. (1994), « Le développement reconsidéré : quelques réflexions inspirées par le Sommet de la Terre », *Revue Tiers Monde*, n°137, janvier-mars.
- SACHS I. (1994), « Redefining The Good Society », *Economic and Political Weekly*, vol 29, n°23, p. 1383 - 1385.
- SACHS I. (1993), *L'écodéveloppement*, Syros, Paris. 2nd édition 1997.
- SACHS I. (1990), « L'écodéveloppement de l'Amazonie: stratégies, priorités de recherche, coopération internationale », *Cahiers du Brésil Contemporain*, n°11, p. 1 - 25.
- SACHS I. (1990), « Pluralité des développements brésiliens », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 25, p. 5 - 12.

- SACHS I. (1984), *Développer les champs de planification*, Paris, Université Coopérative Internationale.
- SACHS I. (1981), *Initiation à l'écodéveloppement*, Editions Privat.
- SACHS I. (1980), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Ed. Economie et humanisme et les Editions Ouvrières.
- SACHS I. (1978), « Ecodéveloppement : une approche de planification », *Economie Rurale*, n°124, p ; 16-22.
- SACHS I. (1976), « Ecologie et Economie » in *L'Homme et son environnement*, La bibliothèque du CEPL, P ; 183 - 199
- SACHS I. (1977), *Pour une économie politique du développement*, Flammarion.
- SACHS I. (1974), « Environnement et styles de développement », *Annales*, n°3, mai-juin 1974, p. 553-570.
- SACHS I. (1974), « Environment and Styles of Development », *Economic and Political Weekly*, vol 9, n° 21, p. 828 - 837.
- SACHS I. (1970), *Main Trends in Economics*, George Allen & Unwin, London.
- SACHS I. (1970), « Michael Kalecki », *Economic and Political Weekly*, vol 5, n°18, May, p. 727.
- SACHS I. (1968), « Long Term Planning in Mixed Economies », *Economic and Political Weekly*, vol 3, n°26, p. 993 - 998.
- SACHS I. (1966), « La notion de surplus et son application aux économies primitives », *L'Homme*, T. 6, n°3, p. 5 - 18.
- SACHS I. (1964), *Agriculture Land Reforms and Economic Development*, Polish Scientific Publishers, Warszawa.
- SAUVE L. (2011), *La prescription du développement durable en éducation : la troublante histoire d'une invasion barbare*. In Bader B., Sauvé L. (dir), *Education, environnement et développement durable : vers une écocitoyenneté critique*, Presses Universitaires de Laval.
- SCHUMACHER E. (1973), *Small is beautiful*, London, Blond and Briggs.
- SNOY T. (2002), « De la pertinence et de la légitimité du principe de participation », *Reflets et perspectives de la vie économique*, tome XVI, p. 101-108.
- STRONG M. (2001), *Ainsi va le monde*, Editions Berger.
- STRONG M. (1988), « Managing for Global Survival », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 132, n° 2, p. 196-203
- STRONG M. (1972), « The Stockholm Conference », *Geographical Journal*, vol 138, n°4, december, p. 411 - 417.
- UNESCO (1993) , « L'échange dette nature », *Dossiers sur l'environnement et le développement*, Paradigm.
- VIVIEN F.D. (2004), « Un panorama des propositions économiques en matière de soutenabilité », *VertigO*, n°2.
- VIVIEN F.D., ZUINDEAU B. (2001), « Le développement durable et son espace : antécédents intellectuels et questions pour l'avenir », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n°37, 1er semestre.
- ZAOUAL H. (2006), « Développement, organisations et territoire : une approche Sud Nord », *Innovations*, n°24, p. 9 - 40.